

Réunion du Conseil d'établissement 8 février 2023 – 18h00

Présences

MEMBRES DU PERSONNEL :

Marie-Philippe Neault (enseignante)
Serge Lamoureux (enseignant)
Marjorie Bouffard (psychoéducatrice)
Nabila Bouregba (technicienne en éducation spécialisée)
Mireille Langlois (directrice)

PARENTS MEMBRES DU CÉ :

Jean-François Bélanger (parent)
Joelle Simard (parent)
Mouna Andraos (parent)
Christian Côté (parent et représentant au CSSDM)

PUBLIC :

Margaux Grégoire (parent, présidente de la Fondation et membre OPP)
Marie

Excusé :

Pauline Ferrand (parent)

1. Ouverture de l'assemblée

À 18h06

Quorum confirmé

2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Mouna Andraos est désignée secrétaire.

3. Vérification du quorum

Le quorum est confirmé.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mireille demande d'invertir les points 13 et les points 15.

Mireille nous informe aussi que le point 16 sera reporté car les informations ne sont pas encore disponibles.

Marjorie propose l'adoption de l'ordre du jour
Serge seconde.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 décembre 2022

Précision de Mireille :

Le document de régie interne a été complété par la direction et est maintenant complet sur le Teams.
Point 13: budget école, un nouveau document a été déposé et sera discuté lors de la séance aujourd'hui.

Mouna pose la question de l'acceptation des enfants non-annoncés le matin en lien avec la réglementation du service de garde. Mireille indique que toute situation d'un parent qui aurait besoin de déposer son enfant non-inscrit le matin de manière exceptionnelle et ce sans avoir prévenu 48h à l'avant serait traitée en dehors de la réglementation standard : l'enfant serait donc accepté par le SDG.

On explique également que les enfants inscrits mais absents causent des coûts supplémentaires au service de garde qui reçoit des subventions en fonction des présences. Ainsi, le nombre d'éducatrices présentes est constamment revu afin d'anticiper ces fluctuations et pour optimiser les coûts d'opération.

LE PV EST adopté par Jean-François, Marie-Philippe seconde.

6. Suivi aux procès-verbaux s'il y a lieu

Pas de suivi.

7. Période réservée au public (5 minutes)

8. Parole au comité OPP (5 min)

Le Marché de Noël avec Marie-Philippe, classe 501, a été un énorme succès.
L'OPP indique avoir levé plus de 600\$ (entre la tombola et la vente de collations).

Pour la Saint-Valentin, l'activité "Carton Rouge" sera reprise pour la troisième année, la question cette année sera sous le thème "Ce que j'aime apprendre à l'école". Mais l'activité sera modifiée car dans le passé, les enfants s'écrivaient des courriers entre eux, ce qui générait des frustrations puisque tous les enfants ne recevaient pas le même nombre de courrier. Cette année les messages ou dessins seront affichés dans l'école à la place.

Les portes ouvertes du service de garde le 20 février serait une opportunité pour dévoiler cette initiative.

Une nouvelle vente de collation est prévue au mois de mars.

En avril pour la journée de la terre, une nouvelle activité est prévue. On mentionne que la sensibilisation quant à la gestion des déchets est déjà assez établie à l'école depuis l'introduction du compost et du recyclage, ainsi que du suivi sur les boîtes à lunch à zéro déchet pour les élèves.

Marie nous informe que l'OPP a levé assez de fonds pour faire des T-shirts pour les élèves. Il manquerait cependant un visuel – qui ne serait pas un logo officiel, mais un élément graphique, peut-être créé par les enfants.

Marie-Philippe propose que ses élèves annoncent un concours, d'ici la semaine de relâche, et expliquent le processus à toutes les classes pour inviter les soumissions qui seraient à remettre avant la fin mars. Les instructions restent à partager.

Joelle indique qu'a priori, il n'y aurait pas d'enjeu lié aux droits d'auteurs applicables aux dessins ou soumissions retenues étant donné le contexte.

On propose aussi qu'un petit cadeau pour souligner chacun des participants pourrait aussi être apprécié

9. Parole à la Fondation de l'école La Mennais (5 min)

Une rencontre a eu lieu en janvier.

La fondation travaille pour la prochaine campagne, qui aura lieu entre la relâche et Pâques, avec du café de chez Pista ainsi que du chocolat de Monsieur et Madame Chocolat. On souligne l'intérêt pour le soutien de commerces locaux par les parents.

Une demande sera également faite auprès de Gabriel Nadeau Dubois pour financer la bibliothèque (3500\$).

Serge indique qu'une demande sera aussi déposée auprès de la fondation pour financer l'album des finissants ainsi que pour leur sortie de fin d'année.

10. Parole au comité usagers du SDG (5 min)

Une réunion a eu lieu le 6 février. Les points suivants ont été soulignés :

– Relance des parents pour assurer les inscriptions pour les journées pédagogiques :

France fera une demande auprès du CSDM à savoir si un système existe. Le partage des noms de tous les enfants à tous pourrait ne pas être apprécié, bien que ce partage s'effectue déjà sous forme d'affichage public à l'intérieur de l'école. En attendant, des rappels seront envoyés 48h à l'avance .

– Sorties durant les journées pédagogiques :

France effectuera un sondage pour connaître le nombre de sorties que les parents souhaitent faire et à quel prix. On souligne que les autobus coûtent à eux seuls autour de 20\$/enfants.

Marie-Philippe propose que le sondage inclue des propositions pour des activités spéciales qui soient présentées à l'école. Les d'autobus de la STM peuvent aussi être loués, mais seulement hors des journées pédagogiques, et entre 9:30 et 14:30. Mouna propose que le sondage mentionne la possibilité que des bourses ou du soutien financier soit disponible pour les familles qui en auraient le besoin.

Joelle demande si le métro est une option. Isabelle indique que cela pourrait être plus difficile dans le cadre du service de garde. On propose que la question de parents accompagnateurs bénévoles soit ajoutée au questionnaire de la SDG.

Christian indique que peut-être seuls les enfants plus grands pourraient aller en transport public. S'il y a deux types de transport prévus, Mireille confirme que le prix total pourrait être divisé également quel que soit le transport utilisé par un élève, ce qui permettrait de baisser le coût par personne.

Le sondage devrait sortir dans les prochaines semaines en vue de fixer les journées pédagogiques pour l'année prochaine dès ce printemps.

– Gestion des souliers d'intérieur :

Joelle informe qu'il lui a été indiqué que les élèves ne pouvaient pas laisser leurs souliers à l'école. On indique qu'il serait possible de laisser une paire de soulier dans chacun des casiers des enfants (salle de classe et SDG) afin d'éviter de les rapporter chaque soir. Toutefois, l'information ne semble pas avoir été communiqué à toutes les éducatrices.

DOSSIERS D'INFORMATION

11. École La Mennais informations diverses (réinscriptions, nouvelles inscriptions 23-24) (5 min)

Inscription :

Pour l'instant, 227 ont été inscrits soit 20 élèves de moins. On s'attend à des ajouts d'ici la rentrée.

Pour ce qui est des classes amplis, ils sont pour l'instant 19 – à noter qu'ils sont 24 aujourd'hui.

208 classes régulières (aujourd'hui 211).

6 élèves sont inscrits en maternelle 4 ans pour 2023. Il n'est pas clair si ce nombre atteint le minimum requis ou non, à valider.

Maternelle 5 ans, pour l'instant 26 élèves sont inscrits.

Ces chiffres sont alignés avec les prévisions de la CSDM partagées récemment qui annoncent une diminution du nombre d'élèves dans le quartier dans les prochaines années.

Mireille informe qu'une rencontre est prévue sous peu afin de comprendre les enjeux d'inscriptions dans les autres quartiers.

On note que certains élèves ont un statut actuel « en déplacement » et sont affectés à d'autres écoles, faute de places. Le statut futur de ses enfants n'est pas encore décidé, et les intentions des parents n'ont pas été reçues. De nombreux critères sont à prendre en compte dans ces cas.

D'autres options s'offrent aussi à l'école dans le cas où les nombres ne sont pas optimaux, comme joindre deux niveaux dans une seule classe.

12. Tableau de mesures budgétaires (dépenses transférables d'une année à l'autre et d'autres non- transférables)

Un tableau a été créé afin d'offrir une meilleure compréhension du budget annuel de l'école. Mireille explique les différents postes. Les informations complémentaires sont apportées :

Pour les mesures qui reviennent chaque année, l'école tente de dépenser le mieux possibles les fonds.

Pour les mesures qui changent d'année par année, l'école doit s'ajuster.

Pour les mesures transférables, l'argent ne bouge pas qu'il soit dépensé ou non.

Un montant reste disponible pour l'orthopédagogie.

On rappelle qu'un montant de 28,000\$ est toujours disponible et à la discrétion du CÉ. Ce montant est transférable d'une année à l'autre.

Le montant Sorties « nature et découvertes » doit encore être alloué. Mireille a fait rappel aux enseignants pour les encourager à proposer des initiatives à cet effet.

Le montant « bien à être à l'école » sera attribué à un second cours de cuisine (2975 de 3900\$ total). Rappel que le premier atelier de cuisine a été payé par la fondation.

Marie-Philippe demande des précisions quant aux fonds alloués à (Julie, orthopédagogue, qui n'est payée avec le fond 6, précision de Mireille). Les budgets viennent d'une série de postes budgétaires, certains identifiés spécifiquement pour ça, d'autres non, à trouver au fur et à mesure. (On discute notamment des budgets pour des éducatrices spécialisées, orthophonistes et orthopédagogues). La question du manque de ressource reste à adresser.

Mouna et Christian demandent si les finances de l'école sont un enjeu ou non pour la direction et si les fonds sont répartis de la bonne manière pour assurer la bonne gestion de l'école.

Mireille indique que oui, elle fait face à certains défis car il faut jongler avec les différents postes budgétaires, en particulier les investissements en améliorations des infrastructures, du matériel ou du mobilier sont plus difficiles à financer à même le budget d'opération. Idem pour l'entretien régulier du bâtiment. Certains postes sont transférables mais d'autres ne le sont pas.

D'autres difficultés sont liées aux ressources humaines, qui manquent ou pour lesquels il manque des fonds.

Nabila demande des précisions quant aux dépenses liées au vélo pupitre : celui-ci a été fait suite à une demande spécifique et pourrait être poursuivi.

13. Sondage PEVR (plan d'engagement vers la Réussite du CSSDM) - 4 questions à répondre ensemble. (15 min)

(fait au point 16)

Mireille explique le contexte de ce sondage qui correspond au plan d'éducation du CSSDM.

Le CSSDM doit, chaque 4 ans, faire un Plan de réussite, avec objectifs etc. duquel découlera un plan, un budget etc. et servira d'inspiration pour les écoles.

Chaque école est invitée à partager son point de vue sur le centre service, de manière générale.

Question 1 : Qu'est-ce qui caractérise/distingue notre centre de service scolaire ?

Il couvre un large territoire avec des particularités très différentes, ce qui génère de plus grands défis pour être pertinents pour chaque réalité.

La densité de population est également spécifique à ce centre.

Manque généralisé d'espace extérieure.

Contexte très urbain, bétonné, qui manque souvent de soleil et de verdure.

Grande richesse culturelle aussi.

Densité des quartiers encourage un tissu social étroit et une implication plus facile des parents.

Question 2 : Quelles sont les forces et vulnérabilités de notre CSS?

Force :

– Nombre d'élèves important qui amène plus de services, et des services plus diversifiés

Vulnérabilité :

– Manque de personnel

– L'état des bâtiments

– Caractéristiques des cours d'école, trop petites, trop bétonnées, pas assez ensoleillée, pas assez équipée, et les difficultés en particulier en hiver

– Besoins des élèves vs. services offerts manquants, génère plus de défis pour les élèves à court et moyen terme

– Conditions de travail pour les éducatrices et les employés connexes sont difficiles

– Beaucoup de départ dans la profession et pas assez de valorisation des équipes écoles

– Manque de flexibilité liés aux conditions de travail pour les membres de l'équipe écoles (ex : sabbatique, moins de jours de travail par année etc.)

– Questionnement sur la centralisation des décisions liés aux ressources humaines auprès du CSSDM qui pourrait empêcher de trouver des solutions plus flexibles localement

– Politique de gestion de ressources humaines, notamment en comparaison avec d'autres CSS qui offrent des conditions plus positives. Le travail des employés doit être valorisés et est prouvé comme étant une solution pour améliorer la rétention et la qualité des équipes.

– Pas assez d'arrimage avec les infrastructures existantes avoisinantes, comme le CLSC adjacent qui pourrait être une ressource avec laquelle l'école pourrait collaborer

– Manque d'orthophonistes, orthopédagogues

Question 3 : Quel serait votre contribution afin d'améliorer la réussite de nos élèves ?

– Mécanisme pour recevoir des idées et implémenter des solutions

– Arrimer les attentes des parents avec celle de l'école

– Faciliter l'engagement des parents qui ne sont pas toujours au courant sur les opportunités de participer

Cultiver la culture d'implication des parents à l'école pourrait être une mission pour le CÉ.
Marie-Philippe renforce le pont qu'il serait pertinent de multiplier les opportunités pour les interactions des enfants.
Jean-François soutient l'idée que ce sujet pourrait être à l'ordre du jour de future CÉ.
L'engagement des gens posent problèmes en général. Note d'Isabelle que peu de parents se présentent aux portes ouvertes du SDG. L'OPP et la Fondation manquent aussi de bénévoles, au point où la fondation pourrait être perdue s'il n'y a pas de relève.

Question 4 : Quelle est le contexte socio-économiques du territoire du CSSDM dans lesquels nos élèves évoluent et qui peut avoir un impact sur la réussite de nos élèves : jeunes, adultes, francisation ?

Voir plus haut

Question 5 : Autres commentaires

Proposition de Marie-Philippe de mettre les commentaires individuels des parents du sondage PEVR dans cette section. Une discussion s'en suit. Mireille propose de sélectionner certains éléments, ou de les adresser autrement.
Jean-François propose que ces commentaires soient consolidés et transmis.

14. Présentation des résultats du sondage fait auprès des parents en lien avec la démarche pour le prochain projet éducatif de notre école 23-27. (30 min)

Grandes lignes du sondage :

Forces : contexte socio-économique, offre public et privé dans le quartier, l'indice du milieu, l'accompagnement des parents (important), le nombre d'élèves par classe (plutôt satisfaisant), le SDG (majorité ok), l'offre du SDG (26 ok, 14 vulnérabilité), parascolaire, l'encadrement

Seul l'état du bâtiment est perçu par une majorité comme étant une vulnérabilité.

On note que les commentaires des parents abordent beaucoup de questions qui ne sont pas adressées dans le questionnaire officiel. Un second questionnaire interne de suivi (non-officiel) pourrait être envoyé aux parents et qui adresseraient plus des questions qui semblent être également d'intérêt pour les parents. Une initiative en ce sens du CÉ serait possible.

Marjorie souhaite aborder la question des technologies dans l'école. Serge indique que la question des écrans est plus large, et la présence des écrans est généralisée.

15. Service de garde (informations et suivi s'il y a lieu) (10 min)

Isabelle présente une sortie pour le vote.

Retour sur les sorties pour les journées pédagogiques

2014-2015 : premier comité usager

Il a été convenu que 2 fois par année, des compagnies d'animation seraient invitées et une sortie serait faite à la fin d'année. L'offre de rester à l'école cette sortie ne serait pas officiellement proposée mais que, si une demande était faite, l'option serait offerte. Si le refus été lié à une question monétaire, le SDG pourrait couvrir les frais pour certaine famille.

Depuis 2014, 2 demandes ont été faites de rester à l'école. Des paiements en multiples versement avaient été entendus à la place et les enfants avaient pu participer à la sortie.

2019, arrêt des animations à l'école car la qualité n'était pas à la hauteur.

2020-2021, pandémie

Il semblerait que le sujet n'ait pas été abordé à nouveau par le CÉ depuis 2014.

Suite aux demandes cette année, le sondage sera effectué et l'option pour les parents qui refuseraient la sortie seraient offerte officiellement (voir détails plus haut)

Mouna demande si on pourrait officialiser le processus de demande d'aide de financement pour les sorties afin de diminuer les enjeux pour les parents. Mireille indique que l'école pourrait aussi accepter des mesures de paiements échelonner dans le temps.

Marjorie indique qu'avant la pandémie, il y avait plus de familiarité entre les parents et les membres du SDG, qui aurait pu justifier une approche plus informelle du soutien financier disponible.

Marie-Philippe indique qu'une des spécificités positives de l'école est qu'il y a une bonne connaissance de la communauté ce qui génère du soutien régulier pour les familles défavorisées.

Isabelle rappelle que le SDG souhaitait effectuer une sortie au Parc Safari le 15 juin.

Coût prévu : 11\$ frais de base + 19\$ pour l'entrée + 20-25\$ autobus, pour un total de 45 à 50\$.

Les inscriptions seront faites début avril.

Les gens ont jusqu'au 31 mai pour annuler l'inscription des enfants, mais les frais de base du service de garde devront être facturés dans le cas où l'enfant serait quand même présents au service de garde.

Pour une annulation après le 31 mai, seul les frais d'autobus pourront être remboursé et ce, jusqu'au 2 juin.

Margaux demande s'il faudra un nombre minimum d'enfants. Isabelle indique qu'il faudra sans doute y avoir assez d'enfants pour un autobus. Il faudrait indiquer aux parents ce cas de figure.

Marjorie propose, Joelle seconde. La proposition est adoptée.

16. Grille-matières et temps alloué aux spécialistes 23-24(15min)

Sujet reporté

17. SDG (s'il y a lieu) (10 min)

Voir plus haut

18. Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école = Sorties scolaires (5 min)

Approuve la programmation (LIP art. 87)

Rien d'autre à souligner

19. Varia

Marie-Philippe ramène la question de l'impression ou non des documents officiels. Une projection des documents pourrait aider au besoin pour éviter que les documents du CÉ aient à être imprimés.

20. Prochaine rencontre mercredi 19 avril 2023 à 18h00

Confirmée

21. Levée de l'assemblée

À 8h48 PM